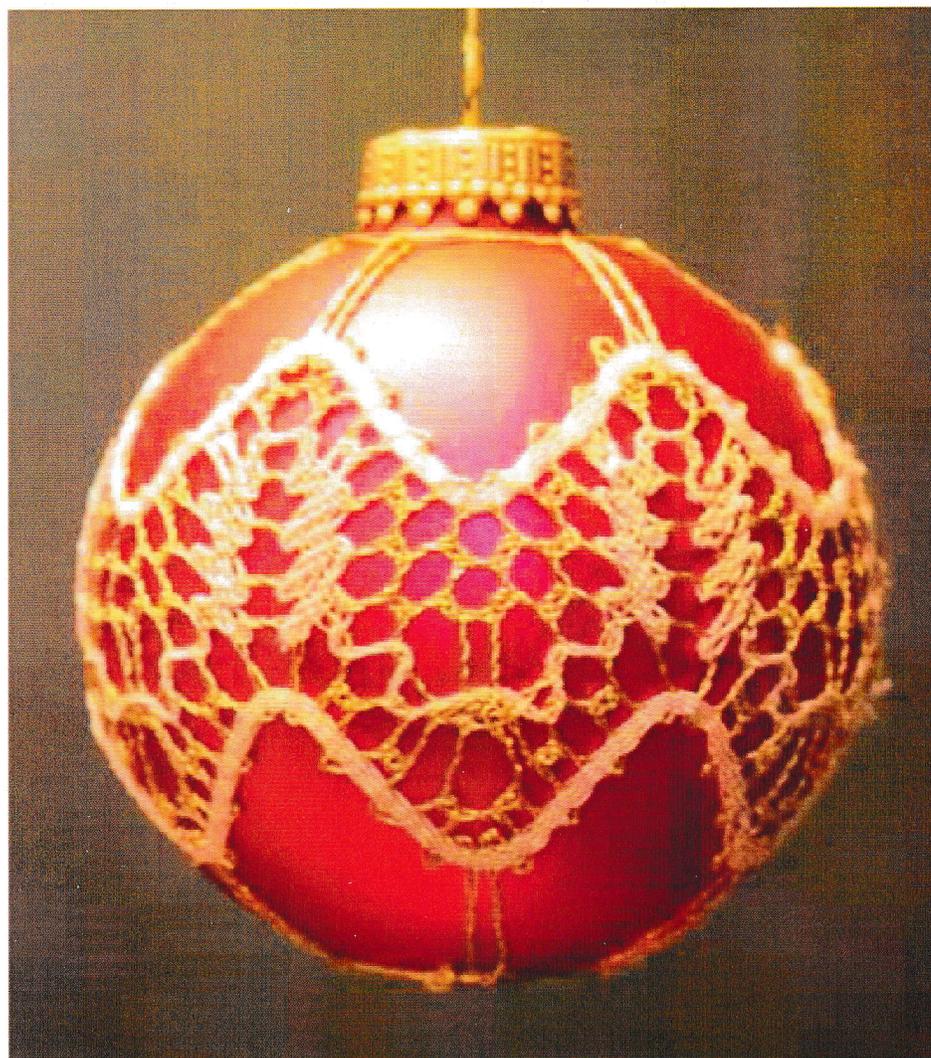
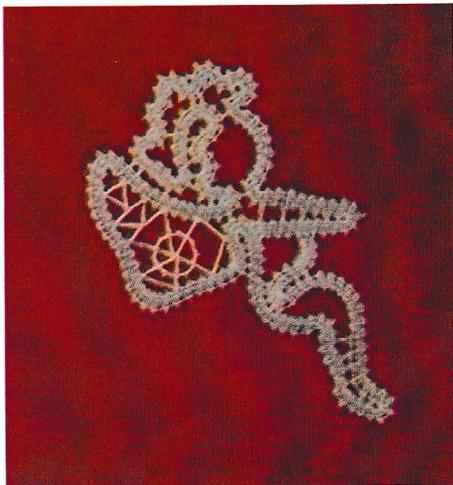


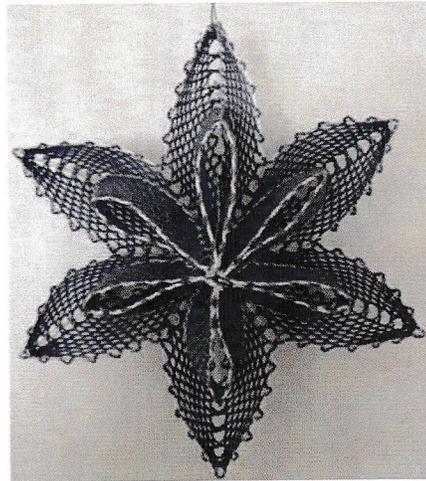
*Bulletin de l'Association
des Dentellières
du Québec inc.*



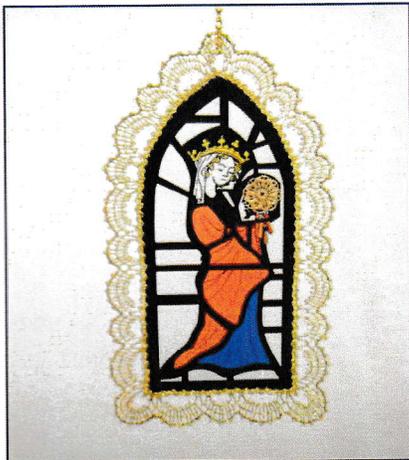
*Numéro 117
Hiver 2011*



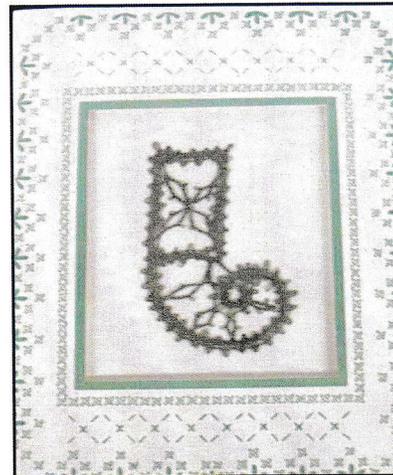
Francine Guérin



Odette Lannoy



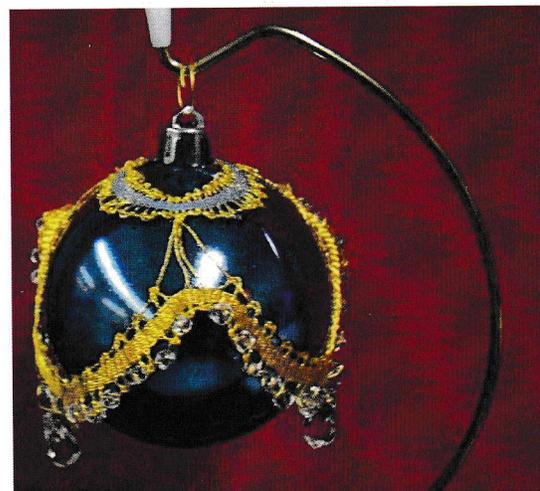
Joceline Jean-Bolduc



Lilette Dufour



Ann Genest



Monique Dufort

TABLE DES MATIÈRES

Album photos.....	P. 2
Le mot de la présidence.....	P. 4
Anniversaires.....	P. 5
Ateliers et causeries	P. 5
Résultats du concours 2011	P. 6
Consignes du bazar	P. 6
Concours 2012.....	P. 7
Tirage des fuseaux du 30e	P. 8
Renouvellement d'adhésion et de publicité pour 2012	P. 8
Journées de la culture à Granby	P. 8
Règlements – Bibliothèque de l'Association	P. 9
24 ^e Journée de la dentelle à Ottawa	P. 10
Causerie sur les pelotes à épingles.....	P. 10
Anecdote dentellière	P. 11
Congrès de l'IOLI	P. 11
Chronique de Babine et Bobine	P. 12
Résumé de livres	P. 14
Publicité.....	P. 15
Exposition des pelotes à épingles	P. 17
Informations générales	P. 18
Album photos.....	P. 19



Le mot de la présidence

L'année du 30^e anniversaire s'est terminée sur une note joyeuse. Il y a eu une grande participation au dîner de Noël et tout le monde s'est bien régalé avec les bons petits plats concoctés. De très beaux prix attendaient les dentellières en plus d'une grande surprise : les fuseaux du 30^e anniversaire. Plusieurs dentellières nous avaient mentionné qu'elles désiraient obtenir une deuxième paire. Malheureusement, il n'en restait pas suffisamment pour répondre à la demande et le Conseil a donc pris la décision de procéder à un tirage parmi **tous les membres** de notre Association. Et pourquoi pas lors de notre dîner de Noël, l'occasion par excellence pour offrir des cadeaux ! Le tirage a donc eu lieu et les gagnants qui n'étaient pas présents au dîner recevront leur cadeau par la poste. À cet effet, vous trouverez le nom de ces chanceux dans le bulletin.

De plus, vous prendrez connaissance de la liste des activités prévues pour le début de l'année 2012. Les petites causeries que nous organisons sur différents sujets semblent bien vous plaire. Nous récidiverons dès janvier en abordant le thème des différents outils utilisés par les dentellières. En mars, vous aurez l'occasion de vous monter un joli petit kit de fils magiques qui vous aidera à bien débiter vos dentelles. En février, il s'agira d'un atelier où l'on se penchera sur les différentes façons de démarrer et de terminer des signets (notez que pour cet atelier, l'inscription est obligatoire).

Nous aurions aimé faire venir un professeur de dentelle de l'extérieur mais le temps nous a manqué afin de bien préparer cette activité. Ce n'est que partie remise. Si vous avez des suggestions de cours ou de techniques que vous aimeriez parfaire, n'hésitez pas à nous le mentionner.

Il ne faut surtout pas oublier notre concours pour l'année 2012 : une pelote à épingles. Afin de vous motiver à y participer, il y a eu, lors de notre dernière rencontre, une exposition de plusieurs pelotes à épingles, anciennes, nouvelles et de toutes les formes. Julie Aubé nous a dressé un portrait des différents éléments que l'on peut utiliser, en plus de votre belle dentelle, tels que perles, ruban, bourre, etc. Les dentellières semblaient très enthousiasmées et nous espérons que la participation à ce concours sera très nombreuse.

Vous trouverez, annexés à ce bulletin, la convocation et l'ordre du jour de l'assemblée annuelle du 24 mars 2012, ainsi que le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 26 mars 2011. Certains postes viennent en élection cette année. Si vous êtes intéressées, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Il est important de combler chacun des postes afin de rendre le travail plus efficace.

Le conseil se joint à moi pour vous souhaiter une nouvelle année 2012 toute en santé et remplie de petits bonheurs tout simples.

Au plaisir de se revoir en janvier.

Ann Genest



Anniversaires

Bonne fête à nos membres qui célèbreront leur anniversaire de naissance en février et mars 2012.



Février :

Ginette Harvey	1
Louise Cossette	6
Denise Lambert	7
Louise Poirier	9
Noëlla Paradis	9
Jeannine Séguin	12
Carole Messier	18
Carmen Duquette	20
Irène Désilets	22
Suzie Adams	22
Van Le-Thi Bich	26

Mars :

Joceline Jean-Bolduc	1
Suzanne Lacharité	1
Sylvie Blanchette	5
Mona Chartier	6
Marie-Paule Moulin	6
France Veilleux	10
Lorraine Egesborg	13
Françoise Mascré	16
Lyse Beaudry	21
Ghislaine Coulombe	26
Françoise Kesterman	26
Mireille Beauchemin	31

Ateliers et causeries

Il y aura d'autres ateliers et causeries tout au long de l'année. Quelle en est la différence? :

- Une **causerie**, d'une durée de 30 minutes environ, est une façon d'échanger entre nous sur de petits sujets. Elle a lieu vers

14 h lors de nos rencontres mensuelles. Aucun frais et aucune limite quant au nombre de participantes.

- L'atelier se tient sur un sujet qui sera traité plus en profondeur. Pour cette raison, l'inscription est obligatoire car le nombre de participantes peut être limité. Selon le sujet, la durée peut être d'une demi-journée ou d'une journée complète. Il y a généralement de légers frais d'inscription.

Janvier 2012 : Une causerie se tiendra sur certains outils utilisés par les dentellières tels que le piquoir, le poussoir, le pied de biche et les languettes. Nous discuterons ensemble des différentes façons de les utiliser et vous serez étonnées de leur diversité.

Animation : Ann Genest

Février 2012 : Il y aura un atelier, à 10 h traitant des signets. Étant donné que nous y aborderons différentes façons de débiter et de terminer un signet, aucune dentelle ne sera faite lors de cet atelier. Nous analyserons le tout sur papier. Les étapes plus complexes seront démontrées sur un carreau déjà préparé.

Inscription obligatoire

Coût : 5 \$

Animation : Ann Genest

Matériel requis : crayon à la mine et crayons de différentes couleurs.

Mars 2012 : Une causerie sur le kit de fils magiques sera tenue vers 14 h. Vous y apprendrez comment préparer votre propre kit de départ.

Animation : Odette Lannoy



Matériel requis (facultatif) :

- 2 cartons de 9,5 x 4,5 cm;
- 1 carton plus rigide de 19,5 x 9,5 cm;
- des restes de fils de couture de différentes couleurs **pâles** et d'une longueur de 60 cm environ;
- un crochet;
- une paire de ciseaux à couture dentelés;
- une enveloppe mesurant au moins 10 x 10 cm.

Résultats du concours 2011



Sylvie Légaré, Lucette Pépin-Garon,
Mireille Beauchemin, Monique Robin,
Judith Dufresne, Monique Dufort.
Étaient absentes : Céline Blier et la
mystérieuse participante de la pomme #7.



La pièce gagnante réalisée en Duchesse
par Judith Dufresne

Félicitations et merci à toutes les
participantes.

Consignes du bazar

Nouvelles consignes pour la journée du bazar

Le bazar du mois d'avril a été conçu en 2004 pour et par les membres. Le but premier de ce bazar était de faire circuler entre les membres le matériel servant à s'adonner aux "ouvrages de dames". Certains articles rares ou qui ne sont plus édités profitent de cette vente pour changer de mains et continuer ainsi leur vie utile dans un autre foyer. Il semble qu'au fil des ans, nous nous soyons éloignées quelque peu de la raison d'être de cette journée. Pour cette raison, nous croyons que la mise en place de nouvelles consignes pourrait en faciliter la gestion et ainsi éviter les malentendus.

Membres :

1. Seuls les membres peuvent vendre leurs choses.
2. Un membre peut s'installer sur une partie d'une table ou, au plus, une table complète gratuitement. S'il souhaite utiliser plus d'une table pour vendre ses choses ou des choses achetées de successions, il paiera le coût déjà prévu par table. Il devra toutefois nous aviser à l'avance afin que l'on puisse planifier le nombre de tables, ceci afin de favoriser l'accessibilité à tous car le nombre de tables est limité et certaines dentellières préfèrent faire de la dentelle, ce qui est le but de nos rencontres.
3. Seuls les articles destinés aux "ouvrages de dames" sont admissibles à cette vente (dentelle, broderie, crochet, etc.).
4. Les choses provenant de la succession d'une membre ou d'une ancienne membre sont admises, en autant qu'elles soient gérées par un membre parent ou un proche non-



membre (dans ce dernier cas, voir les règles pour les non-membres).

Non-membres

5. Une personne qui désire vendre les choses provenant de la succession **d'une membre ou ancienne membre**, devra nous contacter **à l'avance** afin que nous puissions lui expliquer les règles et lui réserver un emplacement. Elle devra déboursier \$35 pour avoir accès à la salle et vendre (comme membre d'un jour) en plus de payer le montant prévu pour chaque table utilisée.
6. Les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent vendre des articles dentelliers qui ne proviennent pas d'une membre ou ancienne membre n'auront pas accès à la journée bazar. Elles pourront toutefois venir à notre journée « Portes ouvertes » d'octobre comme « marchand » si la marchandise à vendre concerne la dentelle ou les « ouvrages de dames ». Elles devront nous contacter **avant** la journée Portes Ouvertes pour nous faire part de leur participation et déboursier \$35 pour l'accès à la salle (membre d'un jour) en plus de payer le montant prévu par table utilisée. La priorité des emplacements sera donnée à nos marchands habituels et aux nouveaux marchands d'articles reliés à la dentelle.

Concours 2012

Comme vous le savez déjà, le thème du concours 2012 de l'Association est la «pelote à épingles».

Dimension : aucune restriction de taille

Technique : fuseaux ou aiguille

Couleur et fil : au choix

Date limite : à 10h30 lors de la journée «Portes Ouvertes» d'octobre 2012. Le vote débutera à 11h et le dévoilement sera fait à 13h.

Prix : Prix du public : 50\$

Prix de participation : chaque participante recevra un petit cadeau

Il est important de se rappeler que votre pelote à épingles doit être faite en dentelle ou être décorée de dentelle.

Nous avons eu une belle exposition de pelotes à épingles lors de notre dîner de Noël en novembre dernier ainsi qu'une causerie sur le sujet, ce qui vous a certainement donné de bonnes idées pour votre création.

Une autre source d'inspiration est le livre «Making Fabulous Pincushions» disponible à la bibliothèque. Une deuxième copie de ce livre sera aussi disponible pour consultation sur place lors de nos rencontres mensuelles.

Si vous rencontrez des difficultés lors de l'exécution de votre projet, n'hésitez à demander l'aide d'une personne du conseil. Si nous ne pouvons vous répondre, nous tenterons de trouver une personne capable de vous aider.

Bonne chance à toutes.

France Michaud



Tirage des fuseaux du 30^e

Vu le très grand succès des fuseaux remis lors du 30^e anniversaire de l'Association des Dentellières du Québec et le peu de paires restantes, le Conseil d'administration a décidé d'organiser le tirage de 15 paires, lors du dîner de Noël de novembre dernier, parmi tous les membres 2011 de l'Association. Félicitations à tous les gagnants :

Anne Cazé
Anne Goyette
Association des dentellières d'Ottawa
Denyse Péloquin
Huguette Legault
Huguette Morin-Sasseville
Jean Laganière
Jean-Claude Lacerte

Jocelyne Labbé
Louise Paquin
Manon Bélanger
Marie-Claude Lamarche
Nicole Deschambault
Sylvie Légaré-Lacombe
Yves Gagnon

Renouvellement d'adhésion et de publicité 2012

Le moment est venu de renouveler votre adhésion à l'Association pour l'année 2012.

Nous vous prions donc de bien vouloir remplir le formulaire que vous trouverez en annexe et de le faire parvenir à la personne responsable.

Il est également temps pour nos artisans de renouveler leur publicité. Le formulaire est également joint au Bulletin. Veuillez donc le compléter et le remettre à la personne responsable.

Merci de votre collaboration.

Journées de la Culture à Granby

L'exposition/démonstration des membres de Granby, à l'occasion des «Journées de la Culture», fut un beau succès. En plus d'exposer nos travaux de dentelle et de montrer notre savoir faire, nous avons profité de cet événement très apprécié et enrichissant pour parler de l'Association des Dentellières du Québec. J'espère que nous avons pu passer le message que la dentelle aux fuseaux est toujours bien vivante au Québec et dans la région. Dentelles d'Autrefois...Dentellières d'Aujourd'hui.

Mireille Parodi Copeland



Nous reconnaissons, dans l'ordre habituel, Ginette Gervais, Mireille P. Copeland, Marie-Paule Codaire et Diane Ouellet



Abonnement :

Tout membre de l'Association des Dentellières du Québec inc. est automatiquement abonné à la bibliothèque et ce, sans frais supplémentaire.

Prêt et retour des documents :

Heures d'ouverture : de 10 h 30 à midi et de 13 h à 14 h

La carte de membre doit être présentée au moment de l'emprunt. Chaque abonné est responsable des documents empruntés avec sa carte de membre.

Un membre absent aura le droit d'emprunter des livres. Cependant, sur la fiche d'emprunt, le nom de la personne qui a fait le retrait sera inscrit et elle demeurera responsable des livres empruntés pour le membre absent.

Le nombre de documents que vous pouvez emprunter s'élève à 4 au total (livres, revues, autres documents, cassettes vidéo, CD ROM).

Le prêt est d'une durée d'un mois, soit du 4^e samedi d'un mois jusqu'au 4^e samedi du mois suivant sauf pour le mois de décembre où il n'y a pas de prêts. Par conséquent, le prêt du mois de novembre durera 2 mois.

La période de prêt commence en septembre et se termine en mai. Il n'y a pas de prêts durant la période estivale pour cause d'inventaire.

Le prêt est renouvelable une seule fois sur place ou par téléphone (dans les 7 jours suivant l'échéance du prêt).

Il est primordial de ne pas oublier d'enregistrer vous-même vos emprunts sur les fiches mises à votre disposition.

Ne pas oublier de remettre les encarts (patrons) dans les revues ou les livres. Des pochettes ont été collées à la fin de chaque livre ou revue à cet effet.

Une amende de 5 \$ sera exigée pour chaque document rapporté après la date d'échéance. Un maximum de 20 \$ est fixé pour les frais de retard.

Vous devez rembourser à la bibliothèque le coût de remplacement d'un document perdu ou endommagé. Le document endommagé demeure en tout temps la propriété de l'Association des Dentellières du Québec inc. Il doit être remis à la bibliothèque au moment du remboursement.

Consultation sur place :

Certains documents de références doivent être consultés uniquement sur place et ne peuvent être empruntés en aucun cas.

Réservation :

La bibliothèque vous permet de réserver un document en téléphonant à la responsable de la bibliothèque ou en le demandant sur place. Votre demande sera alors inscrite sur une liste d'attente par ordre de priorité de date.

Emprunt par courrier :

Le membre qui emprunte des documents par courrier doit payer tous les frais de poste ou de messagerie.

Le prêt par courrier est d'une durée de 2 mois consécutifs. Les documents doivent être retournés avant le 4^e samedi du mois, accompagnés d'une



demande claire pour le prochain emprunt.

Les mêmes règlements s'appliquent pour les emprunts par courrier et pour les emprunts sur place

Règlements révisés par le Conseil d'administration le 25 novembre 2011.

24^e Journée de la dentelle à Ottawa

Les dentellières d'Ottawa et de l'Outaouais vous invitent à leur 24^e *Journée de la dentelle.*

Cette journée, organisée par la Guilde des dentellières d'Ottawa, aura lieu le dimanche 25 mars 2012 de 12 h à 16 h au Centre RA, Salle Clark au 2451 Promenade Riverside, Ottawa. Les droits d'entrée sont de 3 \$ pour les adultes mais l'entrée est libre pour les enfants de 12 ans et moins.

Les membres exposeront leurs travaux, des dentellières expérimentées pourront faire une identification de dentelles anciennes. Il y aura aussi des marchands canadiens et américains qui offriront du matériel pour la dentelle aux fuseaux, la frivolité et la dentelle à l'aiguille. Cette journée intéressera toute la famille car les enfants et leurs parents pourront essayer de faire de la dentelle aux fuseaux sous la tutelle d'expertes.

Chaque année, la guilde lance un défi à ses membres leur demandant de créer un ouvrage selon le thème proposé. Cette année, les masques seront en évidence.

Le public verra aussi une exposition de pommes en dentelles. Par la suite, cette

exposition voyagera en France au 15^e Congrès mondial de la dentelle de l'OIDFA en juillet 2012 et ces pommes seront exposées au kiosque canadien.

Parmi les membres de la Guilde des dentellières d'Ottawa, on y trouve des gens d'Ottawa, de ses environs et de l'Outaouais. La Guilde est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir les dentelles faites à la main et tout particulièrement la dentelle aux fuseaux, de susciter l'échange d'idées, de techniques, et de renseignements entre ses membres, d'organiser des cours donnés par des experts canadiens et étrangers et de rassembler une collection d'ouvrages de référence sur la dentelle. Les dentellières se rencontrent au Pallisade, 480 rue Metcalf, le deuxième mardi du mois à 19 h 00 et le troisième samedi de chaque mois pour un couvige.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter G. Thibeault g.thibeault@rogers.com

Causerie - les pelotes à épingles

La causerie présentée par Julie Aubé en novembre fut un succès.

Un gros merci à Julie.



Anecdote...dentellière

Lors des journées passées dans le «Vieux Marché» de la Pointe-à-Callière, nous rencontrons différentes nationalités, soit ils habitent ici ou soit ils nous visitent en touristes. L'échange avec ces personnes est très enrichissant.

Alors que j'étais présente à l'une de ces journées en août dernier, se présente un jeune russe qui s'exclame : «Hé!, ma grand-mère en faisait»! Nous lui montrons alors la dentelle russe et il dit : «C'est ça qu'elle faisait»! D'autres nous parlent des différentes dentelles originaires de leur pays. D'autres personnes d'ici nous racontent les voyages au cours desquels ils ont découvert la dentelle aux fuseaux.

À une portugaise qui nous parle de la dentelle de son pays, je lui dis :«Oui, avec vos jupons»! En effet, l'histoire raconte que les femmes portent 6 jupons au départ de leur mari pour la pêche en haute mer. Comme ils partent pour 6 jours, les femmes enlèvent un jupon chaque jour, ce qui fait qu'à l'arrivée du mari, il ne leur reste que la jupe à enlever.....C'est Armanda qui me l'a raconté en me donnant une poupée de son Portugal.

Monique Robin



**Voyez la dentelle au
bas de chaque jupon...**

p.s. :Je dis toujours «nous» parce que Ginette Gervais m'accompagnait lors de cette journée. Ce fut une expérience enrichissante et j'ai découvert une personne généreuse, une belle personnalité. Merci Ginette.

Congrès de l'IOLI

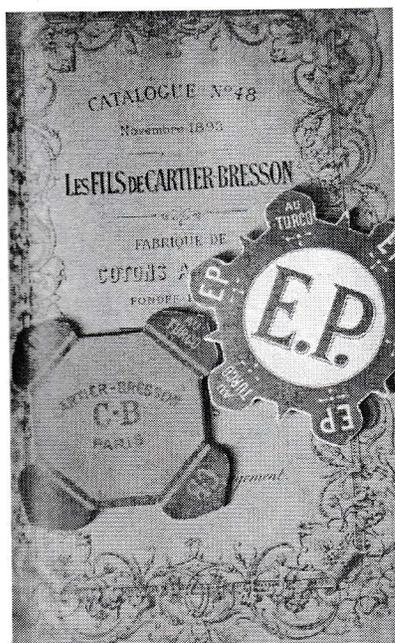
Le 59^e congrès de l'IOLI aura lieu du 5 au 11 août 2012 au Crowne Plaza Hotel à St-Paul, Minnesota.

Pour de plus amples informations : 2012ioliconv@gmail.com



Et le fil se défile encore et encore
(suite et fin).

La compagnie COATS-PATON est en bien meilleure position possédant des usines en Amérique du Sud et aux États-Unis. Mais pas de lamentations, DMC redresse la situation graduellement et, en 1949, son capital dépasse le milliard de francs. Elle continue de filer et de vendre ses produits en ajoutant, en 1955, des fils pour les industries de la confection. La publicité s'oriente vers les écolières et les encourage à faire comme maman!



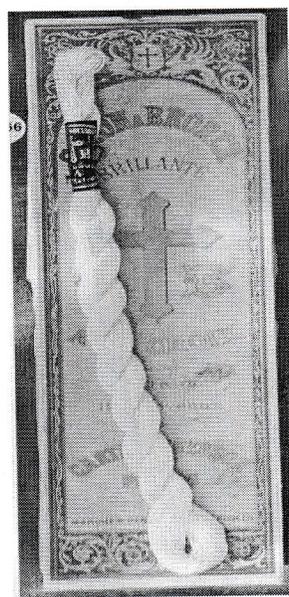
Tiré du livre *Mercerie-Au rayon des fils* de Frédéric Crestin-Billet, Sajou Bibliothèque

Mais dans les années 60, l'enseignement textile va disparaître des écoles. En 1961, COATS-PATON devient le chef mondial et DMC passe au second rang. Les temps sont difficiles et pour éviter une guerre textile, le groupe Thiriez-Cartier-Brisson, concurrent de longue date, et DMC s'unissent. Leur force se complète et permettra une meilleure capacité à

lutter devant les difficultés tant économiques que compétitives. La compagnie conserve le logo et le nom de DMC en ajoutant la tête de cheval, sigle de TCB. Éventuellement, le cheval regardera vers la droite, signifiant sa vision de l'avenir car à l'origine, chez Cartier-Brisson, elle était à gauche

Ba : Ah! Le passé et le présent et même l'avenir sur une bobine de fil. Tout un monde dans mes fils. Et que dire de mes dentelles...

Bo : Cela explique peut-être parfois tes fils dans le plafond ou ceux qui se mélangent sur ton coussin. C'est comme pour DMC qui vit, malgré sa fusion, bien des soucis. La femme émancipée ne brode et ne dentelle pas. Les travaux d'aiguille sont remisés au grenier. En 1969, DMC devient un «holding», c'est-à-dire une société regroupant plusieurs participations sociétaires avec une direction commune. On augmente la diversification nationale et internationale en plus de créer un nouveau domaine «Loisirs créatifs».



Ces changements sont positifs et des bénéfiques de 70mf sont enregistrés en 1979. Mais en 1981, une crise textile fait rage et perdure. L'instabilité pétrolière et la concurrence asiatique risquent de tout faire basculer. Le nombre d'employés diminue de façon dramatique (1960 - 30 000, 1998 - 10 000, et 1 200 en 2008). Le taux de change creuse encore plus les réserves.

En 2008, la compagnie se voit mettre sous «redressement judiciaire» par le Tribunal de Commerce de Paris et se retrouve sous la Société de conseil Bernard Krief Consulting. Il n'y a plus de cotation en Bourse l'année suivante.

Ba : Une chance que mes investissements sont dans le thé et le chocolat... C'est plus sûr et tellement meilleur au goût.

Bo : Je sais, tes réserves se retrouvent à ton tour de taille. Au moins, pas de risque de perte ou de vol d'identité!

En 1995 un premier magasin «Loisirs et Création» est ouvert à Lille. Ces dernières années, DMC essaie de garder la tête haute. Elle participe avec d'autres partenaires à l'édition de livres d'Art textile et reste active dans le loisir textile avec son secteur «CRÉATIVE WORLD DMC». Les fils continuent de courir sur les coussins et toiles selon l'envie de chacune. Il y aura encore des hauts et des bas pour cette compagnie, mais elle représente un savoir-faire de qualité et de beauté.

En 2010, un historien spécialisé en archéologie industrielle, monsieur Pierre Fluck, essaie de sauver les bâtiments de la filature de Mulhouse datant de 1812 qui ont été laissés à l'abandon.



Site Internet-Exposition

Une grande exposition «L'Art du fil» a lieu en Alsace au parc de Wesserling jusqu'en décembre dans un écomusée textile où 18 artistes contemporains ont créé des œuvres avec du fil DMC.

Le tout dernier né, un livre écrit par Françoise Bassang qui eût accès à leurs extraordinaires archives et aux documents de Thérèse de Dillmont «Il était une fois DMC» publié par notre éponyme, renoue avec une ancienne tradition de la maison et offre sans nul doute des trésors d'histoire. Le Musée de l'Impression sur étoffe à Mulhouse offre aussi une visite riche d'intérêt.

Ba : Pas de raison de filer un mauvais coton.....Une petite tasse de thé couleur de lin

Carole Messier

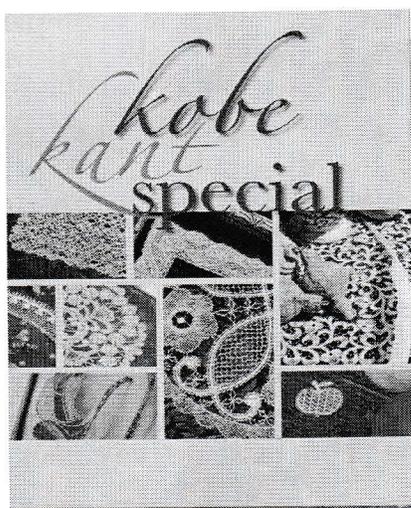


Résumé de livres

KOBE KANT SPECIAL

Kantcentrum
Belgique 2010
Prix : 65,95

En 2010, le Japon fut à l'honneur à l'OIDFA. Ce port-folio nous rappelle cette grande fête. Des napperons classiques carrés, rectangulaires, ronds en Torchon se partagent quelques feuillets. Plusieurs modèles de dentelles belges nous occupent par la suite les doigts. Un petit Rococo et un Lille permettent un moment de répit avant de passer à la «dentelure» d'une jolie Japonaise à son coussin et de deux garnitures bijoux. Les informations techniques sont minimales. Les modèles plus complexes possèdent des diagrammes couleur. Une photo couleur de la dentelle nous fait apprécier ces beaux ouvrages. À feuilleter ou acheter selon vos techniques favorites.

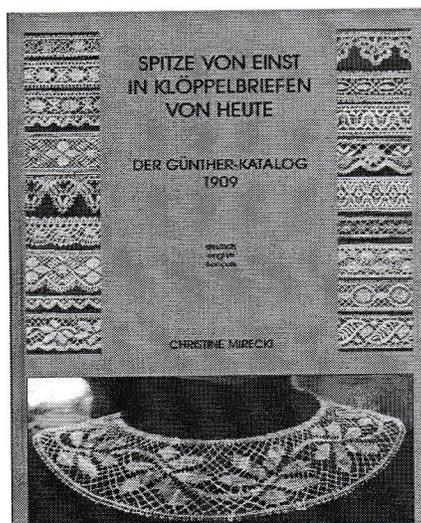


#524 à la bibliothèque

SPITZE VON EINST IN
KLÖPPELBRIEFEN VON HEUTE,
Der Günther-katalog 1909 «Dentelles
d'autrefois avec des patrons

d'aujourd'hui, d'après le catalogue de
Günther 1909»
Christine Mirecki
2011
Prix : 65,50

La maison Günther était une fabrique allemande de dentelle, qui publia en 1909 pour son Jubilé, un catalogue de patrons contenant 700 dentelles. Madame Mirecki opta pour refaire 30 dessins et les remettre au goût du jour pour notre plus grande joie. Le début du livre donne quelques bases techniques puis les modèles se succèdent. Photos, piquages, diagrammes couleur et variation sur le même thème nous font «denteler» à qui mieux mieux des Torchons et Guipures. Coton, lin et soie s'utilisent en monochromes ou, au contraire, en plus que polychrome! Plusieurs modèles nécessitent un montage pour les piquages, ce qui n'est pas toujours évident. Par contre il y a beaucoup de variétés dans les formes dentelées. En allemand, anglais et français. De quoi s'occuper pour l'hiver.



#562 à la bibliothèque

Carole Messier



Des Fils en folie



Marie-Josée Savard
900, boul. Raymond, C.P. 29057
Québec, Qc G1B 3G0
Tél. : (418) 666-5117

- ◆ Matériel pour dentelle aux fuseaux, broderie, dentelle de Lier, travaux à l'aiguille, livres, revues, etc.
- ◆ Commandes postales ou par courriel acceptées

Produits : DMC,
Bockens, Kreinik,

Aussi offerts :
Cours de Point
de Beauvais et
Dentelle de Lier

Courriel : bebete@hotmail.ca

Cours et ateliers de
formation
en dentelle aux fuseaux

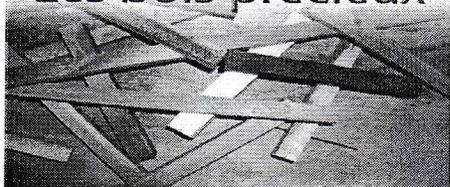
Cours : (10 leçons par
technique)

- Russe
- Torchon
- Cluny
- Bedfordshire

Ateliers divers : analyse de
patron, points d'esprit,
croisement de fils etc..

Pour information:
Ann Genest
450 465-9201

Atelier *ROGER QUAY* Les bois précieux



173, La Fayette, Longueuil Qc, J4K 3A1
Tél.: (450) 674-5529 • roger_quay@sympatico.ca

Artisan *Fuselier* Jean Claude Lacerte

Fuseaux & accessoires

Tables & Coussins

Tel: 450-585-3448 cell: 514-237-5696 Email: lcla@videotron.ca
113 rue St. Antoine Charlemagne J5Z 1Y6 Qc. Canada

Une visite au [http:// jcl.ipcommunications.ca](http://jcl.ipcommunications.ca)

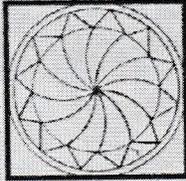
*Nouveau
Offre de cours
de dentelle aux fuseaux
Russe - Torchon - Cluny
Fleury de Bruges*

803, avenue Sainte-Croix
Ville Saint-Laurent

Débutants et intermédiaires
Tous les lundis
13h30 à 17h00
18h00 à 20h30

Mireille Beauchemin
Répondeur (450) 652-7708

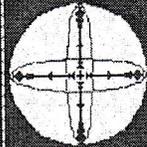




Yves Gagnon
Artisan
Sculpture au couteau

45, rue de la Pointe-Tailfon
Gatineau, QC
J8V 0E1

Téléphone: 819-607-0640
yves.gagnon9@videotron.ca



Marie-Paule et André Moulin
DENTELLES ET FUSEAUX

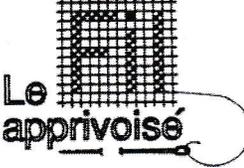
1, rue Rolland
Lac Schryer, Montpellier, Qc
J0V 1M0
(819) 428-9247



Le Pic-Bois
Diane
Fabrication artisanale de pièces
et d'accessoires en bois

Spécialiste en fabrication
de fuseaux de dentellières

Sorel-Tracy (Québec)
Téléphone : 450 561-6355
lepicois15@yahoo.ca



Hélène Pluffe
sur rendez-vous:
(514) 391-7862

commandes postales:
11040, rue Frigon
Montréal (Qué.)
H3M 2R3

Dentelle et broderie
Cours et matériel
filapprivoise@videotron.ca



Pénélope

Depuis / Since 2003
Propriétaire / Owner : Patricia Côté

Tout pour la broderie

Fibres: Anchor, Cascade House, Chameleon, DMC, Eterna, Gloriana, Gumnut Yarns, Kreinik, Rainbow Gallery, The Gentle Art, fils d'or et autres

Rubans de soie: Di Van Niekerk, Gloriana, Treenway Silks

Livres et magazines en français, grilles de point de croix, point comptés et Hardanger

Métiers à broder, outils et Châtelaines, Perles

Tissus: Permin, Rico, Weberei, Zweigart

Ensembles: Anchor, Elsa Williams, JCA, Jeannette Douglas, Dimensions, Rajmahal, Textiles Heritage, Victoria Sampler

Everything for embroidery

Fibers: Anchor, Cascade House, Chameleon, DMC, Eterna, Gloriana, Gumnut Yarns, Kreinik, Rainbow Gallery, The Gentle Art, Goldwork Threads and more

Silk ribbon: Di Van Niekerk, Gloriana, Treenway Silk

Books, magazines, cross stitch, counted and Hardanger charts

Embroidery frames, tools, pearls and Chatelaines

Fabrics: Permin, Rico, Weberei, Zweigart

Kits: Anchor, Elsa Williams, JCA, Jeannette Douglas, Dimensions, Rajmahal, Textiles Heritage, Victoria Sampler

2570B, av. Dalton (Parc Colbert) Québec G1P 3S4 Tel.: 418 634-0050
info@latelierdepenelope.com www.latelierdepenelope.com (catalogue en ligne / online catalogue)

Trillum

*Venez jeter un coup
d'oeil à nos nouveautés!
Demandez le nouveau
catalogue.*

*franciscabotelho@yahoo.com
122 Rue Kent
Gatineau Québec J8X3K6
Tel: 819-772-4867*

Espace publicitaire disponible



Merci à toutes les exposantes.

Exposition de pelotes à épingles

Informations générales

L'objectif du Bulletin de l'Association des Dentellières du Québec inc. est de promouvoir et de développer l'art de la dentelle au Québec et aussi à travers le Canada.

PÉRIODE D'ADHÉSION

L'adhésion couvre la période se déroulant de janvier à décembre

COTISATION ANNUELLE

Canada: 35 \$
Hors Canada: 40 \$

L'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Présidente: Ann Genest (450) 465-9201 genest3ann@sympatico.ca
Vice-présidente: Poste vacant
Secrétaire: Odette Lannoy p.i. (819) 327-2345 gilode@sympatico.ca
Trésorière: Diane Léonard (450) 653-8974 leonard.diane@videotron.ca
Centre de documentation: Ginette Gervais p.i. 450-548-2956 ettenig@cooptel.qc.ca
Bulletin: France Michaud (450) 667-5719 france.qmichaud@hotmail.com
Ateliers: Poste vacant

ADRESSE

5495, boul. Marie-Victorin, #507, Brossard Qc J4W 3M4
Boîte vocale : (514) 990-2576

SITE INTERNET

www.dentellieresquebec.com

ADRESSE DU LOCAL DES RÉUNIONS

41, avenue Lorne, St-Lambert (Québec)

HEURE DES RÉUNIONS

9h30 à 15h30

COÛTS DE PUBLICITÉ

Page : 40 \$ Demi-page : 25 \$ Quart de page : 15 \$
Cartes professionnelles : 10 \$ Spécial: 4 publicités au prix de 3 si payées à l'avance

DATES DE TOMBÉE POUR LA PARUTION DES ARTICLES

Printemps 2012: 3 mars
Été 2012: 26 mai
Automne 2012: 1^{er} septembre
Hiver 2012: 30 novembre

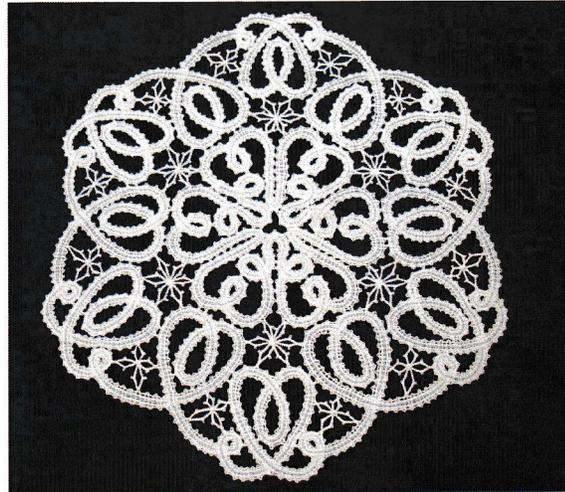
Couverture : Diane Léonard - Torchon
Endos : Joceline Jean-Bolduc - Torchon

S.V.P. Faites-moi parvenir vos articles et vos photos à inclure au prochain Bulletin à mon adresse Internet france.qmichaud@hotmail.com pour le 3 mars 2012. Votre implication à l'élaboration de notre Bulletin est primordiale et je vous en remercie très sincèrement.

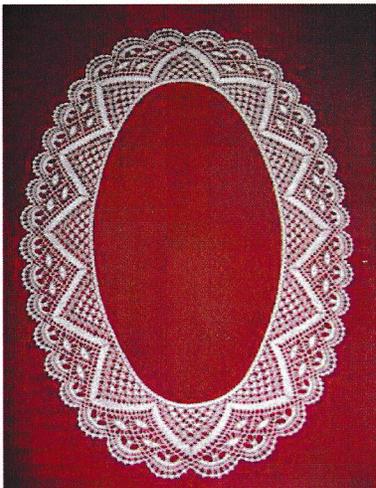




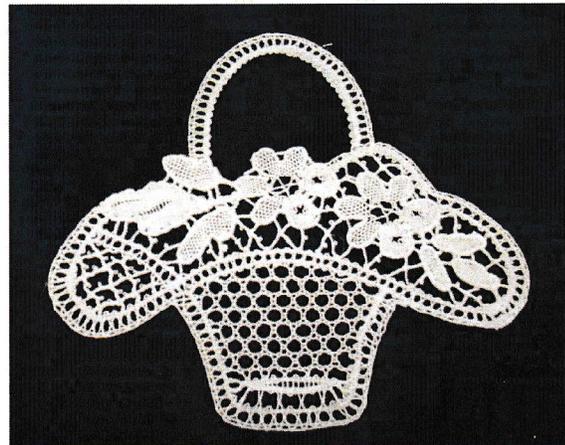
Liliane Bélanger



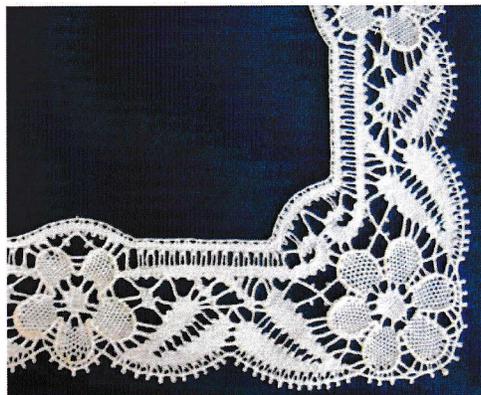
Francine Guérin



Jeannine Turcotte



Josée Nicoletti

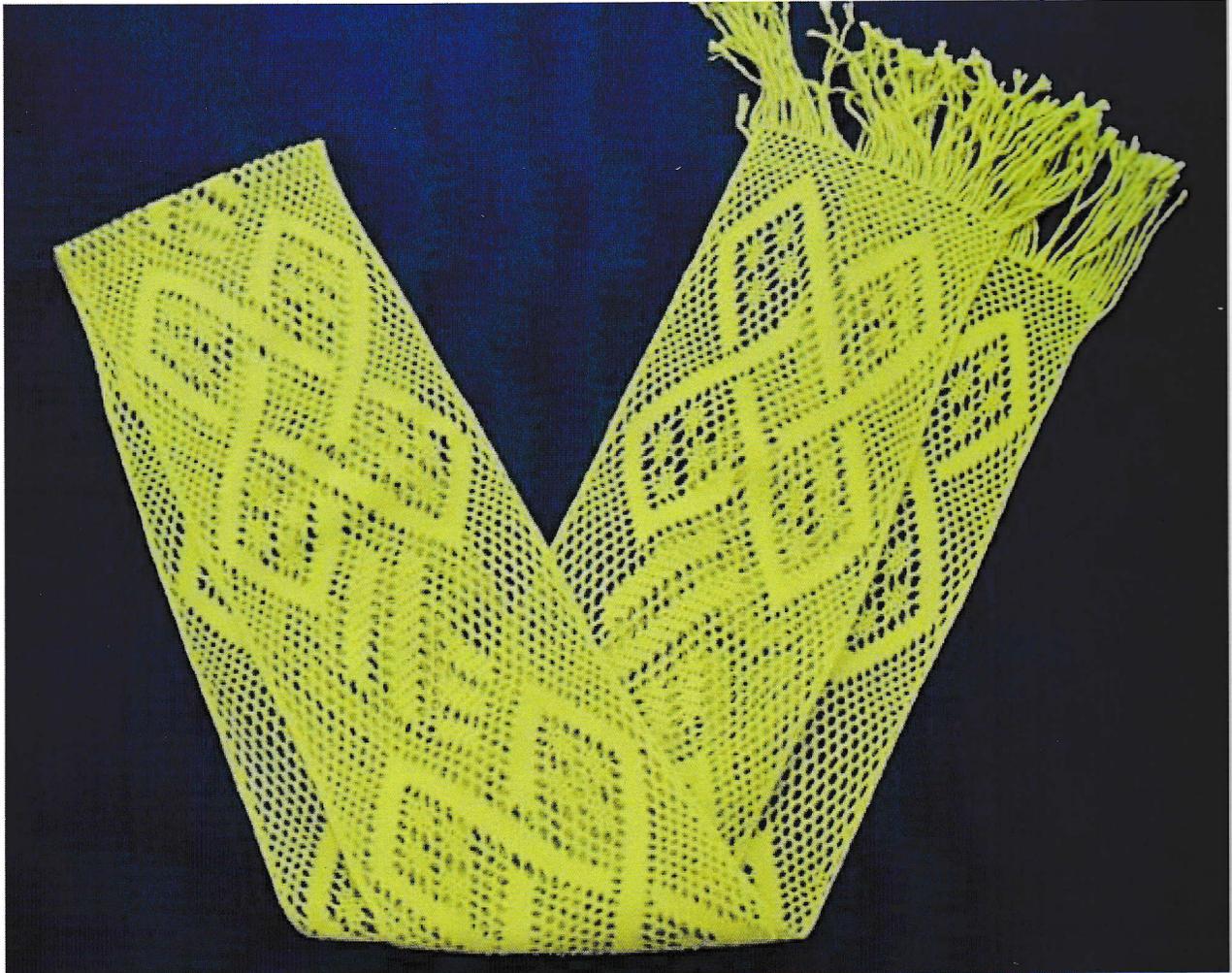


Jeannine Laurencin



Sylvie Légaré

www.dentellieresquebec.com



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec
2011
